

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2021

Mr Le Maire déclare la séance du conseil municipal du 29 juin 2021 ouverte à 19h05.

Absents excusés : Mr Marc BORITCH
Mme Géraldine CUSTODIO qui a donné pouvoir à Mr Stéphane AUMEUNIER
Mr Jérémie GERBAULT qui a donné pouvoir à Mme Gwendoline TITRANT

Absents : Mr Victor AMBROSI et Mr Kévin PANNETIER

Gwendoline TITRANT est nommée secrétaire de séance.

Mr Le Maire propose de rajouter l'embauche d'un agent contractuel pour remplacer Mr PETIT Hervé qui sera en arrêt maladie pour plusieurs mois.
A l'unanimité les membres du conseil acceptent de rajouter cette embauche à l'ordre du jour de ce conseil.

Mr Le Maire propose de rajouter les deux devis de rénovation de l'éclairage public envoyés par le SDE18
A l'unanimité les membres du conseil acceptent de rajouter ces deux devis à l'ordre du jour de ce conseil.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mai 2021

Monsieur Marc BORITCH souhaite que son nom soit associé à ceux de Didier Audry et Philippe Geslain Conseillers Municipaux ayant votés contre la participation de l'ONF : Soumission au régime forestier des parcelles communales, partie 1.
Le vote contre de Mr BORITCH Marc a bien été pris en compte.
Monsieur le maire interroge les membres du conseil municipal qui à l'unanimité n'ont pas entendu que Mr BORITCH Marc voulait que son nom soit mentionné
A l'unanimité les membres du conseil approuvent le compte-rendu tel qu'il a été envoyé

Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal

Suite à la délégation que le conseil a accordé à Mr Le Maire, il n'a pas préempté sur les parcelles suivantes :

- C n°973-976-971-829 situées 14Ter route de St Martin et 1 B route de Bourges d'une superficie de 19a 89ca.
- C n°93-972-94-971-829-971 situées 12 route de St Martin d'une superficie de 9a 38ca.
- B n°872 situées 4 La Fontaine St Sulpice d'une superficie de 17a 35ca.
- C n°184-548-694 situées 1 rue de l'abreuvoir d'une superficie de 7a 75ca
- D n°843 situées 18 chemin de Boursac d'une superficie de 46a 40ca
- D n°1623 situées 14 chemin des Dumonts d'une superficie de 20a 00ca
- C n°226 situées 17 chemin de Mehun sur Yèvre d'une superficie de 69a 20 ca.
- B n°567-574 situées 2 Allée du Bois des Rois d'une superficie de 23a 34ca
- C n°99-100-857 situées 4 route de St Martin d'une superficie de 6a 26ca

SAFER DU CENTRE : Informations sur les ventes

La Safer du Centre nous a informée qu'elle n'avait pas préempté sur les parcelles D n°1237-525 d'une superficie de 7ha 21a 46ca.

BUDGET COMMUNAL : Etat des finances au 28 juin 2021

Monsieur Stéphane AUMEUNIER, Maire-adjoint fait un point sur les finances :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	466 454,20
RECETTES	295 944,01
TOTAL	-170 510,19
EXCEDENT ANTERIEUR	728 464,27
TOTAL	557 954,08

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	393 448,48
RECETTES	582 655,86
TOTAL	189 207,38
DEFICIT ANTERIEUR	195 198,29
TOTAL	-5 990,91

RESULTAT 2021 AVEC LES EXCEDENTS 551 963,17

RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil a voté pour un investissement concernant l'obsolescence du parc du lotissement qui est énergivore et qui nous coûte en réparation et ajout de lumière Route de Vierzon et Chemin des Dumonts.

Le coût de ces investissements va dépasser le budget prévu, Mr Stéphane AUMEUNIER demande donc l'autorisation de rajouter 1000,00€ en basculant cette somme du compte 2313 (investissement pour travaux) au compte 2041581.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal valident de basculer 1000,00 €uros du compte 2313 au compte 2041584.

Règlement intérieur du restaurant scolaire 2021-2022

Mme Gwendoline TITRANT, Maire-Adjoint, propose aux membres du conseil municipal de reprendre le règlement de l'année 2020-2021 avec comme modification l'ajout d'une mention concernant le règlement des factures "En cas d'impayés de restauration scolaire ou d'accueil périscolaire constatés durant l'année scolaire, l'accès aux services pourra être refusé."

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal valident l'ajout de ladite mention et votent le règlement intérieur du restaurant scolaire 2021-2022.

Règlement intérieur de l'accueil périscolaire 2021-2022

Mme Gwendoline TITRANT, Maire-Adjoint, propose aux membres du conseil municipal de reprendre le règlement de l'année 2020-2021 avec comme modification l'ajout d'une mention concernant le règlement des factures impayés "En cas d'impayés de restauration scolaire ou d'accueil périscolaire constatés durant l'année scolaire, l'accès aux services pourra être refusé."

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal valide l'ajout de ladite mention et votent le règlement intérieur de l'accueil périscolaire 2021-2022.

Tarif de l'accueil périscolaire 2021-2022

Mme Gwendoline TITRANT demande l'application de l'inflation de 1,4% sur les tarifs de l'accueil périscolaire du matin et de passer de 0,65€ à 0,66€.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal valident de passer le coût de l'accueil périscolaire du matin à 0,66€.

Mme Gwendoline TITRANT demande l'application de l'inflation sur les tarifs de l'accueil périscolaire du soir et de passer de 1,78€ à 1,81€.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal valident de passer le coût de l'accueil périscolaire du soir à 1,81€.

Notre prestataire de goûter subit lui aussi une inflation sur les matières premières de 31%, Mme Gwendoline TITRANT demande de passer le prix du goûter à 0,90€.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal (9 pour, 3 abstentions et 1 contre) valident l'augmentation du goûter à 0,90€ en septembre 2021.

Création de contrats PEC

Afin de réduire le coût du personnel et de profiter des avantages en embauchant des contrats PEC (pris en charge sur 30h au lieu de 20h, accompagnement de formation de l'employeur), Mme Gwendoline TITRANT propose au conseil deux contrat PEC pour l'école et pour la garderie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal valident l'embauche de 2 contrats PEC.

Prolongation du contrat PEC Jeune en cours

Actuellement nous embauchons un contrat PEC Jeune avec une prise en charge sur 20h, les nouveaux avantages sur 30h nous confortent la prolongation de ce contrat de 6 mois soit jusqu'en février 2022. Mme Gwendoline TITRANT demande donc au conseil l'accord de prolonger le contrat PEC Jeune technique actuel.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal valident la prolongation du contrat PEC Jeune technique.

Contrat à Durée Déterminé

Mme Gwendoline TITRANT propose l'embauche d'un agent contractuel pour remplacer Mr PETIT Hervé qui sera en arrêt maladie pour plusieurs mois.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal valident l'embauche de ce contrat en CDD.

Compte Epargne Temps

Le compte épargne temps a été présenté au Comité Technique du Centre de Gestion du Cher, et ce dernier a donné un avis favorable.

Mme Gwendoline TITRANT demande aux membres du conseil municipal la mise en place de ce compte épargne temps.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal valident la mise en place du compte épargne temps.

Site INTERNET de la commune

Mr Le Maire demande le report de ce sujet à un prochain conseil, les membres du conseil municipal n'ayant pas statué sur la meilleure des solutions pour la commune pour le moment.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent de décaler ce sujet à un prochain conseil municipal.

Marché hebdomadaire du mercredi : Prix de la place

Après avoir échangé et consulté les membres des marchés des communes voisines, Mme Gwendoline TITRANT propose de passer la place à 3€ à compter du 01/09/2021.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal valident l'emplacement du marché à 3€ à compter du 01/09/2021.

Aménagement école suite augmentation de l'effectif

Suite à l'augmentation de l'effectif de notre école, nous avons consulté notre assureur et le référentiel de l'Education Nationale. De ce fait la classe des PS/MS de 55m²+10m² d'atelier est trop petite pour accueillir les 31 enfants inscrits, Ludovic BESSE étudie les solutions à moindre coût pour installer les 10m² d'atelier à un autre endroit : salle de repose, salle de motricité...

Orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Les membres du conseil municipal ont été destinataires d'un dossier et ils ont débattu sur ce sujet lors de la réunion informelle : il n'y a pas eu de débat ni de question.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal valident les trois grandes orientations budgétaires de ce PADD : Cohésion et Solidarité, Préservation et Développement, Affirmation et Ruralité.

INFORMATIONS :

Reprise des travaux de réhabilitation du réseau le 19 juillet 2021 (chemin de la noue palisse et route de Méry Es Bois) pour 3 semaines.

Rapport d'évaluation des moyens d'aération par Oxygénateur : Mr Stéphane AUMEUNIER nous informe que tout était aux normes à la garderie, à l'école 2 fenêtres n'étaient pas accessibles à cause des bureaux placés devant en revanche

les fenêtres fonctionnent et 2 bouches ne fonctionnaient pas puisque suite à un test pour la chaleur la VMC double flux était arrêtée.

Mr Stéphane AUMEUNIER nous alerte sur les embauches sur la commune car nous profitons d'un tarif bleu EDF mais il ne faut pas dépasser les 10 ETP, le cas contraire la remise de 10% sera perdue.

Suite au constat de chaleur dans l'école, un contrôle thermique gratuit va être fait.

Mr Le Maire clôture le conseil municipal du 29 juin 2021 à 19h55.